Réf. Farde e-Assemblées : 2704619

N° OJ : 135

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2026

Objet : Culture.- Subsides de fonctionnement à plusieurs associations.- Montant total : 18.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations ;

Vu les crédits prévus à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2026 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer des subsides de fonctionnement pour un montant total de 18.500,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :

* à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2026 :
1) 7.000,00 EUR à l'asbl Les Spectacles du Conservatoire;
2) 4.500 EUR à l'asbl Jeunesse et Arts plastiques;
3) 7.000 EUR à l'asbl Brussels Museums (anciennement "Conseil Bruxellois des Musées").

Annexes :